

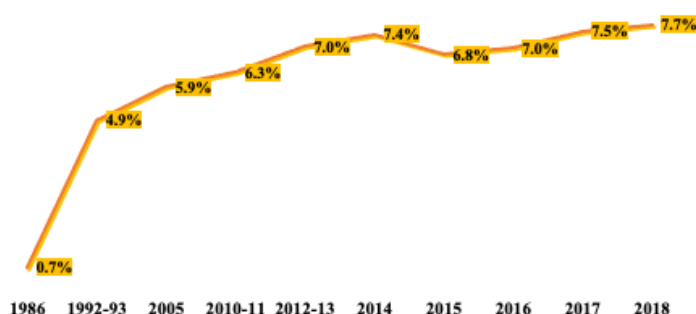
Vaccination de routine en période de Covid-19

L'avenir de toute société repose sur les enfants, dont il faut absolument assurer la santé, la croissance et le développement. Les enfants sont susceptibles d'être victimes de malnutrition et de maladies infectieuses, qu'il est souvent possible de prévenir ou de traiter efficacement. Les vaccins sont l'un des outils les plus puissants pour prévenir certaines maladies. La vaccination permet actuellement d'éviter 2 à 3 millions de décès par an.

Entre 2010 et 2017, 4,6 millions de nourrissons supplémentaires ont été vaccinés dans le monde pour des soucis d'atteinte de la couverture vaccinale.

Au Sénégal, la couverture des enfants complètement vaccinés est passée de 59 % à 70 % entre 2005 et 2013. Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae b*, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires avant l'âge de 2 ans pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018.

Evolution du pourcentage d'enfants ayant reçus l'ensemble des 8 vaccins de base de 1986 à 2018



Source : EDS-c 2018

Sur la période allant de 1986 à 2018, le pourcentage des enfants ayant reçu l'ensemble des 8 vaccins de

base a évolué de manière croissante. En effet, elle passe de 6,6% en 1986 à 76,6% en 2018.

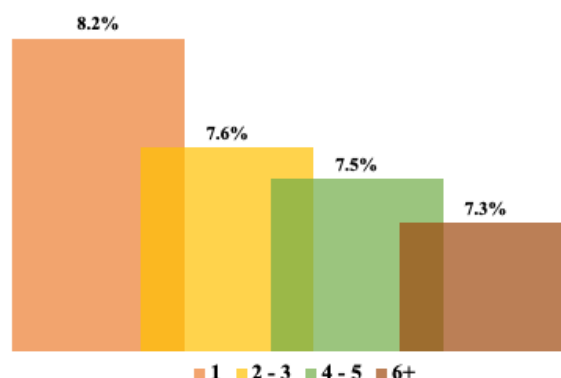
Ensemble des 8 vaccins de base reçus selon le niveau d'instruction



Source : EDS-c 2018

D'après l'EDS-c 2018, le pourcentage des enfants ayant reçu l'ensemble des 8 vaccins de base est de 76,6%. Cependant, une différence est observée selon le niveau d'instruction. Pour les parents n'ayant aucun niveau d'instruction ou ayant un niveau d'instruction primaire, ce taux est de 75,4%. Pour ceux qui ont un niveau d'instruction secondaire ou supérieur, ce taux est plus élevé et égal à 81,5%.

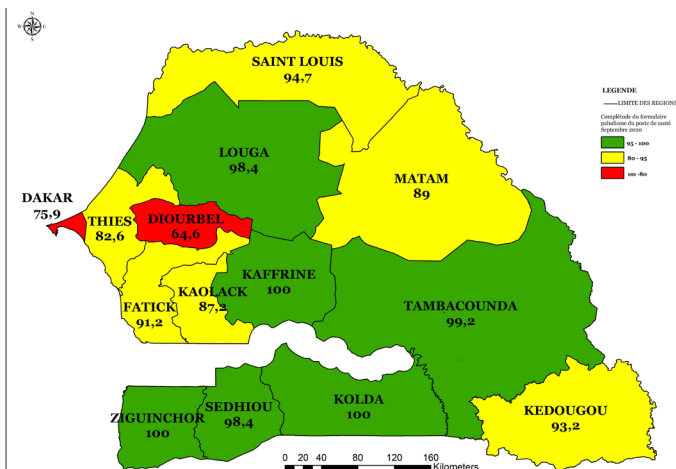
Ensemble des 8 vaccins de base reçus selon le rang de naissance



Source : EDS-c 2018

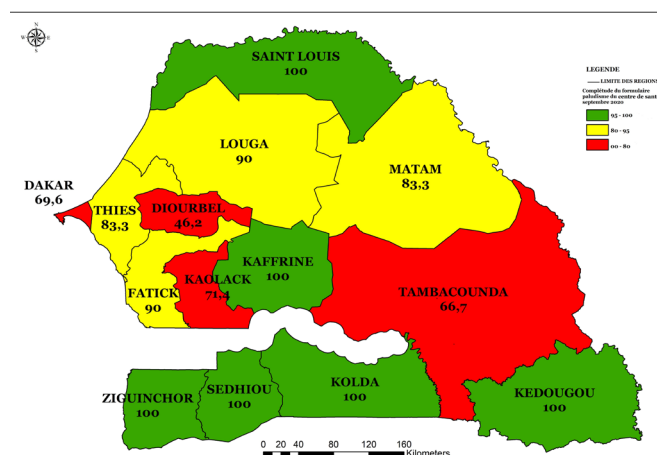
Complétude des rapports d'activités

Paludisme : Poste de santé



On note une hausse de la complétude au mois de Septembre. Ziguinchor, Kolda et Kaffrine ont atteint 100% de complétude contre respectivement 98,4%, 87,3% et 91,8% au mois d'Août.

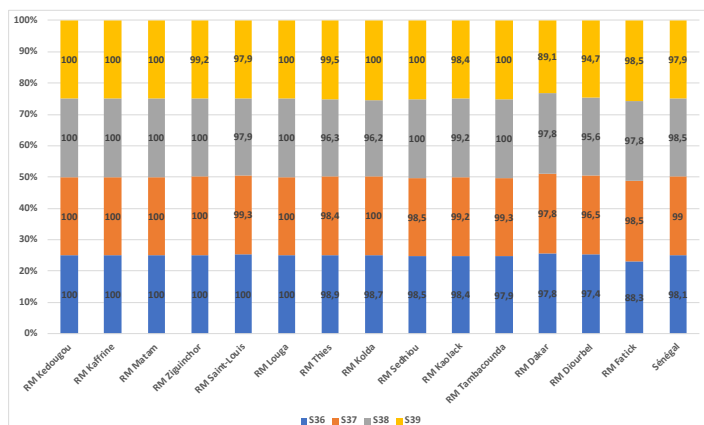
Paludisme : Centre de santé



Au mois de Septembre, Sédhiou et Kolda ont gardé leur complétude de 100%. Kédougou, Ziguinchor, Kaffrine et Saint-Louis atteignent 100% contre respectivement, 83,3%, 75% et 77,8% au mois d'Août.

Surveillance épidémiologique

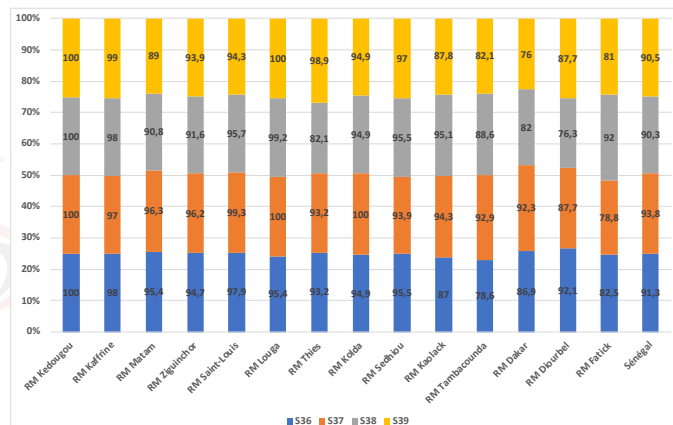
Complétude Juillet



Taux de complétude national S36 à 98,1%, S37 à 99%, S38 98,5% et S39 à 97,9%.

Kédougou, Kaffrine, Matam et Louga ont atteint 100% de complétude toutes les 4 semaines.

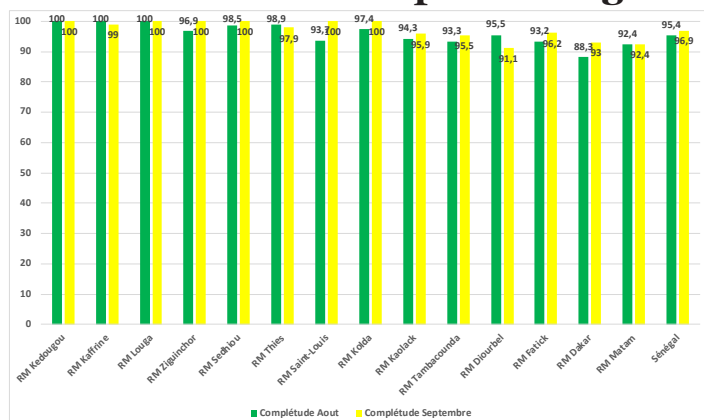
Promptitude



Taux de promptitude national S36 à 91,3%, S37 à 93,8%, S38 à 90,3% et S39 à 90,5%.

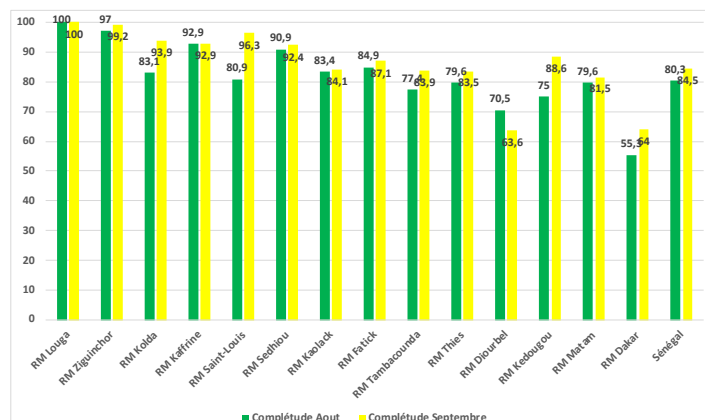
Kédougou a atteint 100% de promptitude toutes les 4 semaines. Louga, en S37 et S39, a atteint 100% de promptitude.

PEV - Vaccination par stratégie



On note une légère hausse sur la complétude des données PEV en Septembre. Kédougou et Louga ont gardé leur complétude à 100%. Saint-Louis passe de 93,7% en Août à 100% de complétude en Septembre.

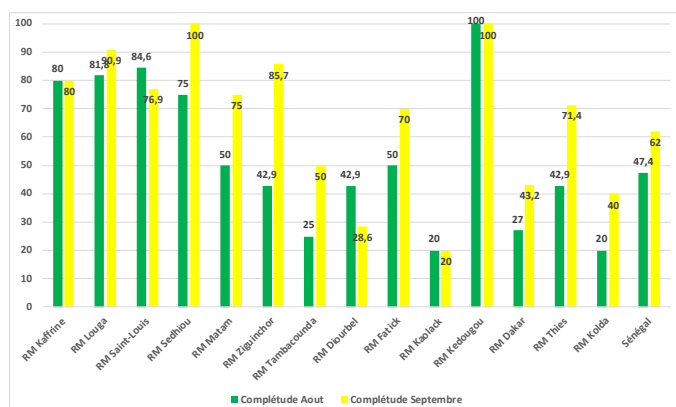
R20 Planification familiale



Pour la PF, au mois de Septembre on observe une hausse des complétudes. Louga garde ses 100% de complétude. Kolda et Saint-Louis progressent et passent respectivement de 83,1% à 93,9% et 80,9% à 96,3% de complétude.

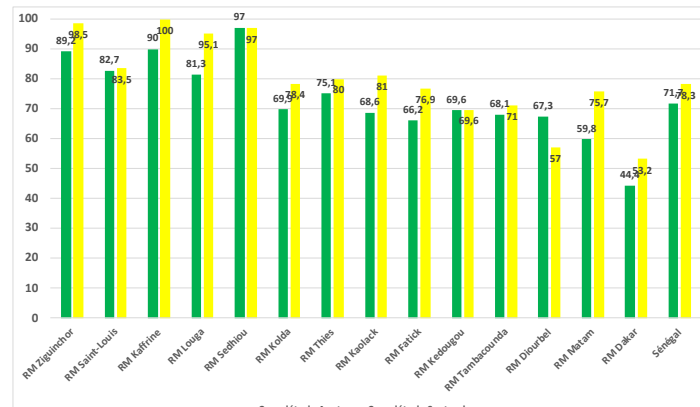
Complétude et Promptitude des rapports d'activités

VIH/SIDA : PEC



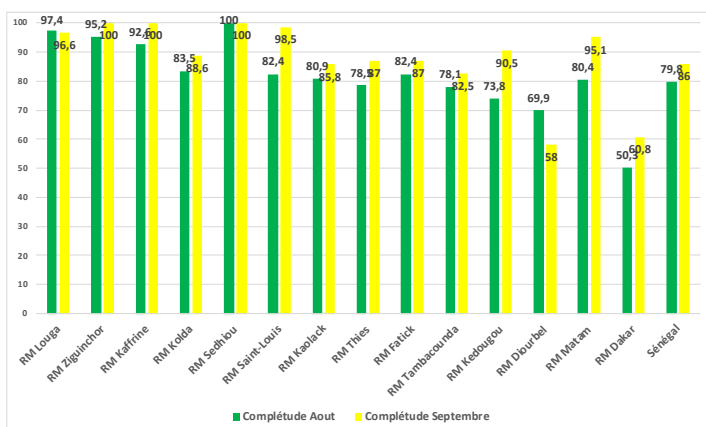
Au mois de Septembre, Kédougou a gardé ses 100% de complétude. Saint-Louis fait un bond de 75% en Août à 100% de complétude en Septembre.

VIH/SIDA : IST



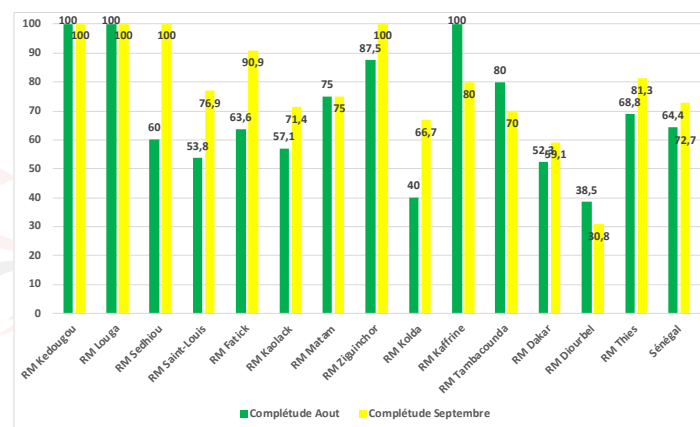
Au mois de Septembre, la tendance est généralement en hausse. Kaffrine passe de 90% de complétude en Août à 100% en Septembre.

VIH/SIDA: PTME Poste de santé



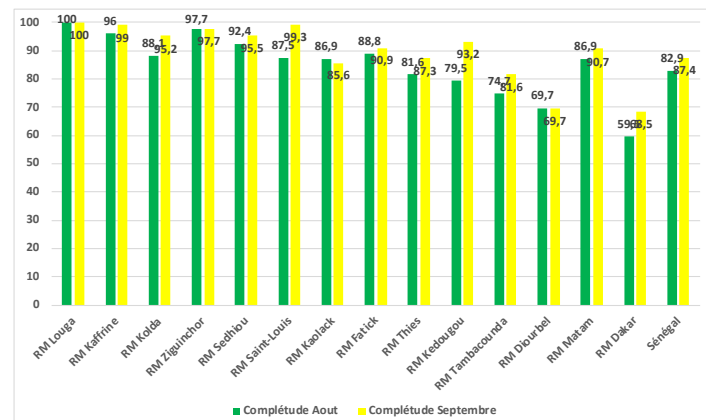
La complétude des rapports PTME Poste de santé a connu une hausse. Sédhiou a gardé ses 100% de complétude au mois de Septembre. Kaffrine passe de 92,6% en Août à 100% en Septembre.

VIH/SIDA: PTME CS et EPS



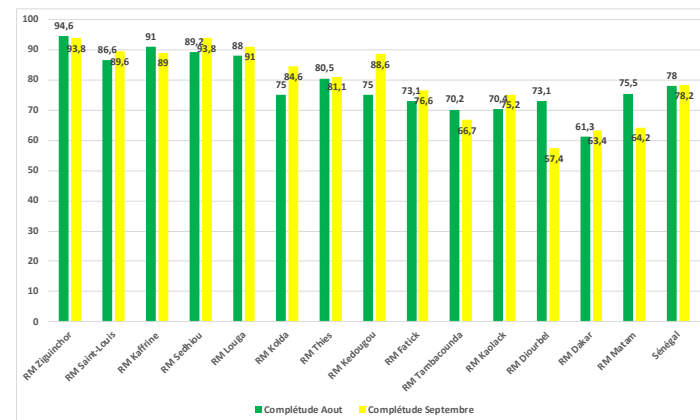
Même tendance pour PTME CS et EPS. Kédougou et Louga ont gardé leur complétude de 100%. Sédhiou passe de 60% en Août à 100% de complétude en Septembre.

R20 Santé de la mère et du NNé



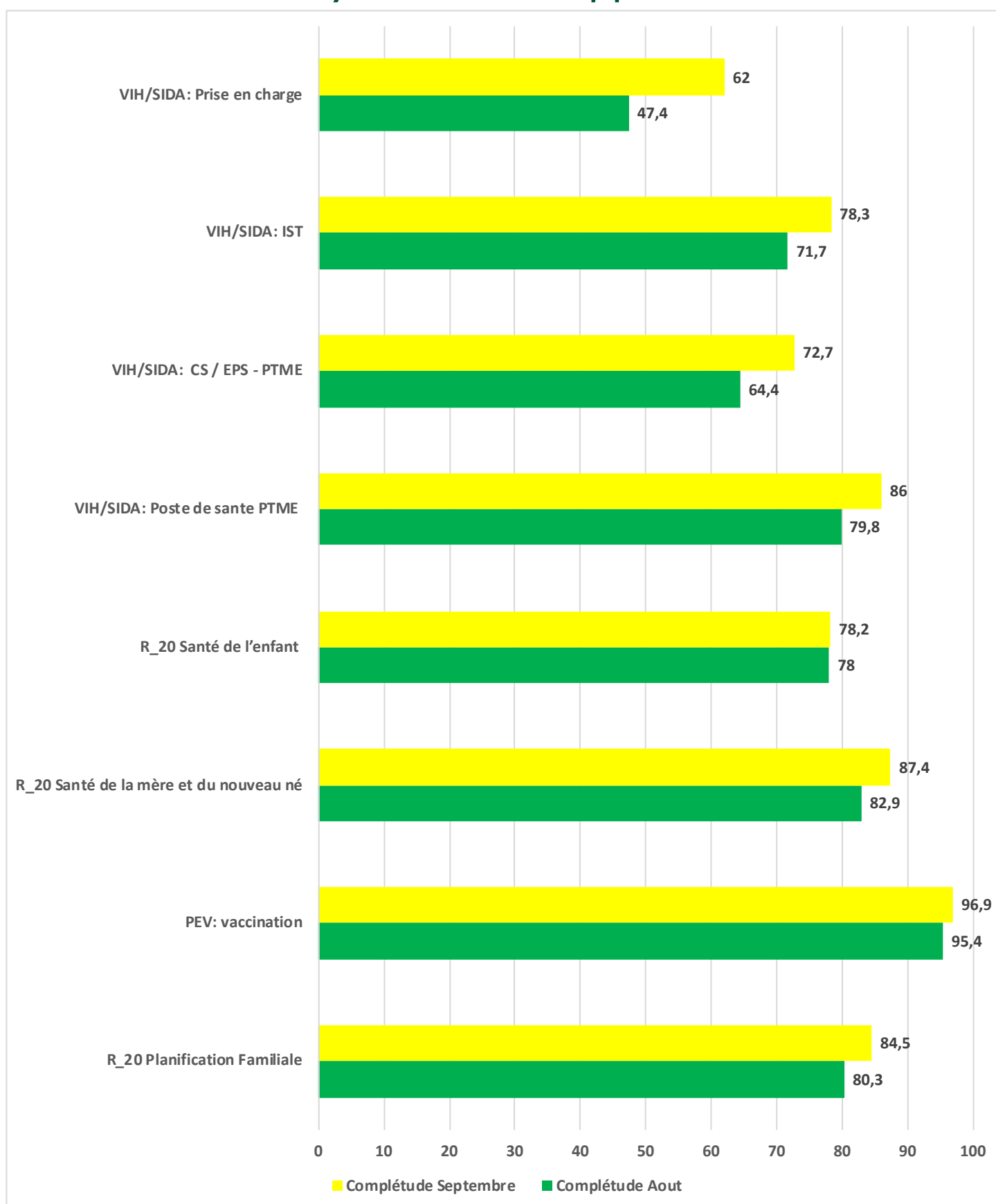
La complétude des rapports SMNE est en légère hausse. Louga est restée à 100% de complétude. Kédougou fait un bond de 79,5% en Août à 93,2% de complétude en Septembre.

R20 Santé de l'enfant



Pour la Santé de l'enfant les complétudes sont légèrement à la hausse. Kédougou passe de 75% de complétude en Août à 88,6% en Septembre.

Synthèse des rapports

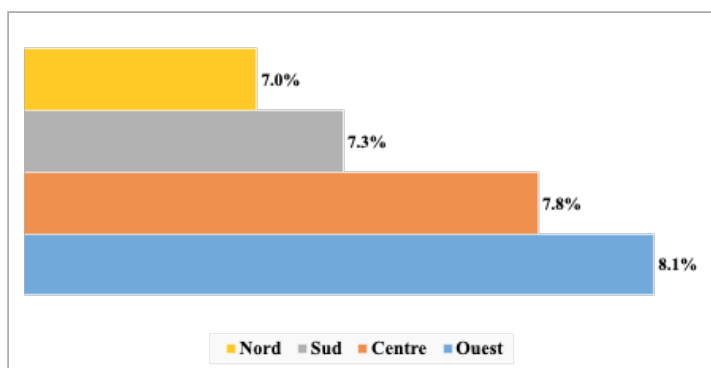


Comparativement au mois d'Août, la complétude s'est améliorée en Septembre. Le PEV vaccination par stratégie a la meilleure complétude au mois d'Août et Septembre avec 95,4% et 96,9%.

Suite de la Page 1

En 2018, au Sénégal, le pourcentage des enfants ayant reçu l'ensemble des 8 vaccins de base varie selon leur rang de naissance. En effet, il est de 81,8% pour le rang de naissance 1, 76,3% pour le rang 2-3, 74,7% pour le rang 4-5, 72,5% pour le rang 6+. Les enfants de rang de naissance 1 reçoivent le plus souvent l'ensemble des 8 vaccins de base.

Ensemble des 8 vaccins de base reçus selon les grandes régions



Source : EDS-c 2018

Les résultats de l'EDS-c 2018 révèlent que, pour le pourcentage des enfants ayant reçu l'ensemble des 8 vaccins de base, il existe des disparités au niveau des grandes régions. En effet, ce taux est plus important dans les régions de l'ouest (80,8%) et du centre (77,7%). Ces deux taux sont supérieurs à la moyenne nationale (76,6%). Pour celles du nord et du sud, ce pourcentage est inférieur à la moyenne nationale avec respectivement 70,2% et 72,5%.

Recommandations en rapport avec la covid-19 et la vaccination des enfants

La situation relative à la pandémie COVID-19, a démontré qu'un cas positif de cette maladie, détecté dans une quelconque localité menace le monde. Cependant, cette pandémie ne devrait pas affecter la continuité des services de santé. Ainsi, l'accès universel aux vaccins et le renforcement des services de vaccination restent essentiels.

Il est important que les enfants et les bébés soient à jour de leurs vaccins afin d'être protégés contre des maladies graves. Même si la pandémie de COVID-19 a des retentissements sur l'organisation des services de santé, les enfants doivent être vaccinés lorsque les services de vaccination sont disponibles.

Les séances de vaccination doivent être planifiées avec des dates précises afin de bien gérer les files d'attente qui ne doivent être longues et que les contacts avec les autres personnes soient réduits au strict minimum. Les échéances pour les vaccinations et les examens de prévention chez les enfants de plus de 2 ans complètement vaccinés peuvent être respectées ou différées de quelques semaines.

L'EXHAUSTIVITÉ DES DONNÉES DU SECTEUR PRIVÉ EN SEPTEMBRE 2020

Le MSAS a facilité en 2014, la mise en place d'une Alliance du Secteur Privé de la santé du Sénégal (ASPS). Dans la convention signée en 2016 avec le MSAS, l'ASPS s'est engagée à : « veiller à la disponibilité, la qualité et à la fiabilité de l'information sanitaire du secteur privé ».

En dépit de tous ces efforts, il est relaté dans le PNDSS 2019-2028, une insuffisance dans la prise en compte des données et contributions du secteur privé dans les données de routine, le calcul et l'analyse des indicateurs.

C'est dans ce contexte que les autorités du MSAS ont rappelé la nécessité d'intégrer les données du secteur privé aux rapports d'activités de leurs zones de responsabilité afin de disposer de données exhaustives, complètes.

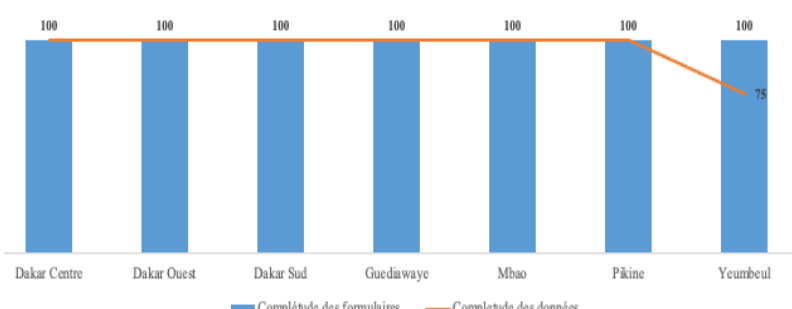
Les activités de santé de la mère et de l'enfant constituent 80% du paquet de service des structures privées de santé. Leur situation est présentée dans le présent bulletin, particulièrement pour les régions de Dakar, Diourbel, Kaolack et Thiès.

Deux indicateurs ont été évalués, le taux de complétude des rapports et le taux d'exhaustivité des données contenues dans les rapports.

SANTE DE LA MERE ET DU NOUVEAU-NE

DAKAR

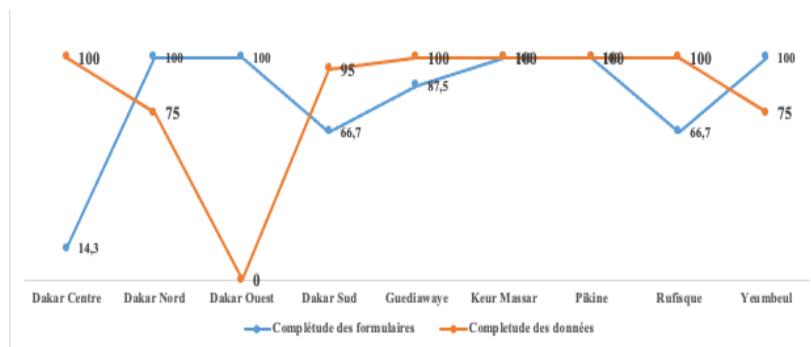
1. Taux de complétude des rapports d'activités des structures privées confessionnelles



L'analyse de la complétude des données des structures privées confessionnelles de la région de Dakar montre un taux de complétude de 100%.

Il en est de même pour l'exhaustivité des données contenu dans les formulaires de rapport, sauf pour le district sanitaire de Yeumbeul, avec un taux de 75%.

2. Taux de complétude des données des structures privées non confessionnelles en septembre 2020



L'analyse des structures privées non confessionnelles de la région de Dakar montre que le District sanitaire Dakar-Ouest a eu 100% de complétude des formulaires et 0% de taux de complétude des données (exhaustivité)..

DIOURBEL

Districts sanitaires	Privés confessionnels		Privés non confessionnels	
	Complétude du formulaire	exhaustivité des données	Complétude du formulaire	exhaustivité des données
Bambey	100	100	100	100
Diourbel	100	100	100	100
Mbacké	100	0	100	100
Touba	64.3	100	100	100
Diourbel	75	75	100	100

Ce tableau montre que seul le district de Mbacké a eu un taux d'exhaustivité 0%.

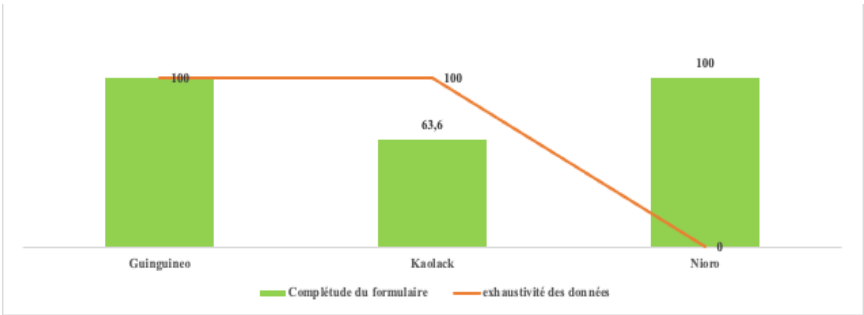
KAOLACK

1. Exhaustivité des données des structures privées confessionnelles

Districts sanitaires	Complétude du formulaire	exhaustivité des données
Guinguineo	100	100
Ndoffane	100	100
Kaolack	100	100

La complétude des données des structures privées confessionnelles des districts de Guinguineo et Ndoffane est de 100%.

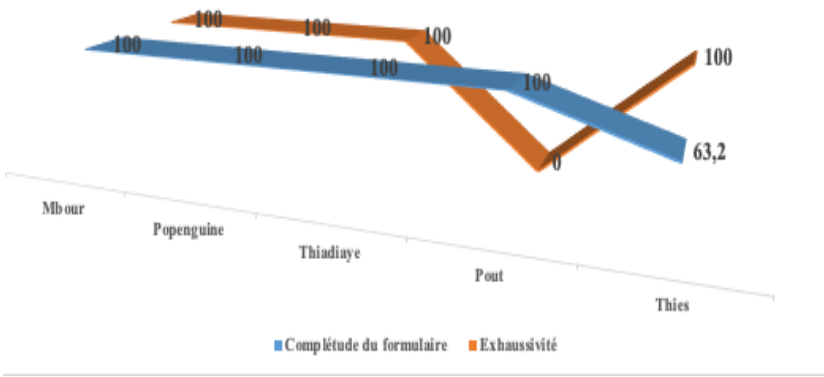
2. Exhaustivité des données des structures privées non confessionnelles



Le graphique indique que le taux d'exhaustivité des données est de 100% pour les districts sanitaires de Guinguineo et de Kaolack. Par contre dans le district de Nioro le taux de complétude des formulaires est à 100%, alors que les données sont incomplètes.

THIÈS

1. Exhaustivité des données des structures privées confessionnelles



Les structures privées confessionnelles des districts sanitaires de la région ont eu 100% d'exhaustivités des données sauf le district de Pout dont le taux d'exhaustivité est de 0%.

2. Exhaustivité des données des structures privées non confessionnelles

District sanitaire	Complétude du formulaire	Exhaustivité des données
Mbou	100	100
Tivaouane	100	100
Thiès	25	100
THIÈS	50	100

Dans la région, les structures privées non confessionnelles de Mbou, Tivaouane et Thiès ont eu 100% d'exhaustivité des données.

Coronavirus (COVID19)

Comment bien porter et gérer son masque

Comment mettre son masque ?



1
Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque



2
Prendre le masque par les élastiques



3
Passer les élastiques derrière les oreilles ou la tête



4
Ajuster le masque sur le haut du nez et en-dessous du menton



5
Le masque est correctement posé

Comment retirer son masque ?



1
Se laver les mains à l'eau et au savon avant toute manipulation du masque



2
Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques



3
L'enlever en tenant les élastiques sans toucher la partie avant du masque



4
Placer le masque À LAVER dans un petit sac en plastique propre pour le stocker avant lavage



5
Se laver les mains à l'eau et au savon sans oublier de laver l'extérieur du contenant qui a été touché



Ne jamais remettre un masque qui a été retiré du visage

Le masque barrière est réutilisable et lavable jusqu'à 50 fois en cycle complet de lavage de 30 minutes à 60° (mouillage, lavage, rinçage) dans un filet de protection du linge. Il est recommandé un séchage complet du masque barrière dans un délai inférieur à 2 heures après la sortie du lavage.

Port du masque : les erreurs à éviter



Porter son masque en-dessous du nez ou ne couvrir que la pointe du nez



Porter son masque sans recouvrir son menton



Toucher son masque une fois qu'il est positionné



Baisser le masque sur son menton en le portant comme un collier



Réutiliser un masque non lavé après l'avoir enlevé

BON A SAVOIR

En cas de signes suspects de COVID19 : **ne pas aller dans une structure de santé mais APPELER directement :**

SAMU : **1515**

Numéro vert : **800 00 50 50**

Cellule d'alerte : **19 19**



MINISTERE DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE

**Direction de la Planification,
de la Recherche et des Statistiques**

CONTACTS

dprsmsas@gmail.com